



Aéroclub de Montpellier

Mauguio, le 3 décembre 2024

Compte-rendu de la réunion du COMITE DIRECTEUR du 3 décembre 2024

Procès-Verbal n° 269-241203

Présents :

- **Membres du Comité Directeur :**
Cyril **CARLE**, Éric **CHAILLOT**, Cyrille **CHARPENTIER**, Pierre **HAUBOIS** René **PRADES**, Pascal **RIDAO**, Pierre **SARTRE**, Jean-Marie **SUQUET**, Sébastien **TOUQUOY**
- **Responsable section Handivol excusé:**
Damien **MENELLA**
- **Responsable sécurité et formation :**
Philippe **SERGEANT** (SGS)

Ordre du jour :

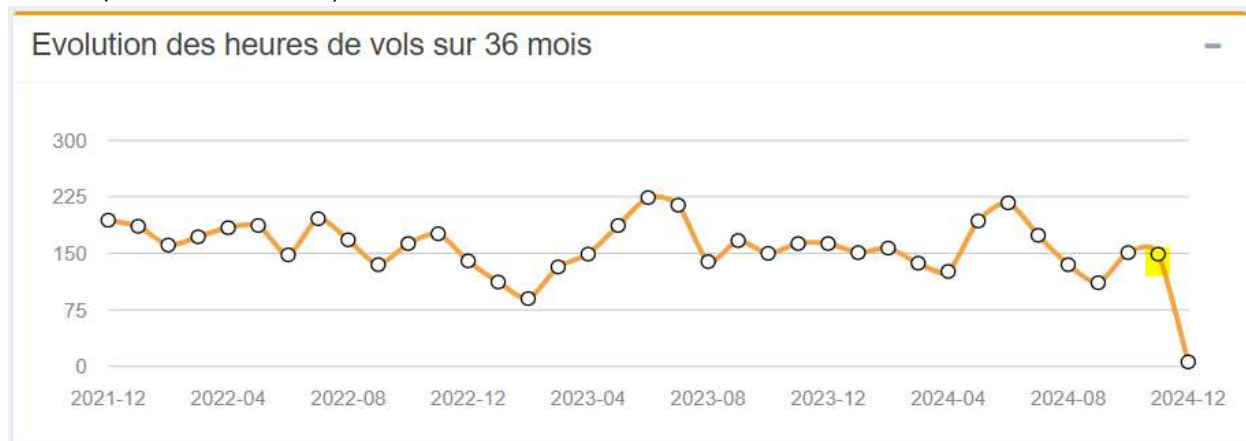
- 1. Point sur l'activité au 30 novembre 2024.**
- 2. Point sur les avions.**
- 3. Point sur la sécurité.**
- 4. Point sur la formation.**
- 5. Questions diverses.**
- 6. Validation des nouveaux adhérents.**

**La réunion est ouverte le mardi 3 décembre à 18h00
Par Pierre SARTRE, Président.**

1. Activité

Avions (heures de vol au 30 novembre 2024)

1706 heures de vol enregistrées au 30 novembre 2024. (Pour mémoire 1736 heures pour la même période l'an dernier)



Adhérents au 30 novembre 2024

184 membres inscrits au 30 novembre 2024. (94 pilotes, 80 élèves pilotes (avion ou ULM), 3 pilotes ULM handivol, 2 élèves pilote ULM et 5 membres honoraires)

2. Point sur les avions :

F-BTFN : Le contrôle SID et le remplacement du pare-brise du C150 devrait être effectué en fin janvier (initialement prévu en décembre) pour ne pas bloquer un avion dans une période où le club est en manque. Vu le délai de livraison donné par le motoriste pour les pièces détachées, le bureau a pris la décision de commander 4 cylindres neufs pour le C150, livraison prévue courant avril 2025 (Coût +/- 15 000 €)

F-HAFP : Le contrôle SID (contrôle corrosion) pour le C172 sera effectuée semaine 50 . Pour le C172 l'arrivée du moteur est toujours prévue début janvier 2025.

F-HPST et F-HMON : Lors de la vérification du niveau d'huile des moteurs ROTAX, il a été constaté par certains pilotes un « trop plein » de cette dernière (2 à 3 mm au-dessus du MAX de la jauge). **Ce surplus peut entraîner la casse du moteur et exige de ce fait de diminuer la quantité d'huile à l'intérieur du moteur par une vidange du surplus par aspiration avant mise en route** (voir un instructeur ou un responsable du club). Une « pique de rappel » de la vérification du niveau d'huile sur les ROTAX sera faite par les instructeurs et le responsable pédagogique auprès de tous les pilotes habilités SportStar.

34AOG : RAS

3. Point sur la sécurité :

Philippe SERGENT : Information, un nouveau point d'entrée de la CTR de Montpellier a été créé, il s'agit du point WT - Aire d'autoroute "Montpellier Fabrègues SUD".

4. Point sur la formation :

Pascal RIDAO, Philippe SERGENT : À la suite de la modification de l'AIRCROW la migration d'une formation LAPL vers une formation PPL est facilitée. Les heures de vols des élèves ayant débutés une formation LAPL (avec un FI/LAPL) seront prises en compte pour la formation PPL, seules 5 heures de DC et 10 heures de solo supervisé (dont 5 heures en navigation + une navigation de 150 NM) doivent être assurées par un FI(A) « complet » (FI/PPL).

5. Questions diverses :

Relance Section Handivol : Flora VAUTIER, médaille de bronze au tennis de table Handi des jeux Paralympiques de PARIS 2024 a effectuée samedi 30 novembre un vol d'initiation sur l' ULM Handi . Pour capturer l'événement, un journaliste et un photographe du quotidien Midi-Libre étaient présents. Par ailleurs Flora ayant un compte Instagram (40 000 abonnés), cette dernière a publié ce jour-là des photos et une vidéo de son premier vol, ce qui va certainement amener une meilleure visibilité de la section Handi de l'Aéroclub auprès des personnes concernées. (1900 like sur son Insta au 2/12/2024)

Pierre SARTRE : La création d'une association d'aéroclub et d'entreprises de la plateforme pour une meilleure visibilité au niveau des autorités de tutelles a été actée (Aéroclub de Montpellier, Aéroclub de l'Hérault, Aéroclub de Camargue et entreprises MAT, ENAC, ESMA). Les statuts de l'association ont été déposés en Préfecture. Chaque entité sera représentée par 1 titulaire et un suppléant.

6. Validation de l'inscription des adhérents (article 8 des Statuts)

COSTA J-M – DOROT A. – DOUYERE TOQUET A. - DUTERTRE L. – GUARINIELLO M.
- LUCAS G. - SELLE F.

Le Comité Directeur souhaite de bons vols à tous.

La réunion est close à 19h54, après épuisement de l'ordre du jour.

Le Président
Pierre SARTRE

Le secrétaire Général
Jean-Marie SUQUET